



FICHE TECHNIQUE AQUAPIPE

TRAITEMENT DE L'EAU DE BOISSON DES ANIMAUX
DÉCAPAGE ET ENTRETIEN DES CIRCUITS D'EAU DE BOISSON

COMPOSITION

Substance active biocide.
Peroxyde d'hydrogène à 49.5 gr/100 gr. Conforme à la norme NF EN 902.
N° d'inventaire: 48325

AUTORISATION

Produit utilisable en agriculture biologique.

PRÉCAUTIONS

Stopper toute incorporation de **AQUAPIPE** 24 heures avant vaccination.
Ne pas mélanger avec d'autres produits.

MODE D'EMPLOI

Pour la **désinfection de l'eau** incorporer **AQUAPIPE** à raison de 100 ml pour 1000 l d'eau en continu.

Pour le décapage et l'entretien des circuits durant le vide sanitaire:

Solution de 2 % de **AQUAPIPE** (2l /100 l d'eau).
Temps de contact: 4 à 6 heures.
Faire suivre d'un long rinçage.

PRÉSENTATIONS

24 kg - 220 kg - 1 000 kg

RÉGLEMENTATION

Ce produit est un biocide de type 5: désinfectant pour l'eau de boisson à usage strictement professionnel. A ce titre il convient de lire cette étiquette et la fiche de données de sécurité du produit avant la première utilisation. Manipuler le produit avec des gants PVC, caoutchouc butyle ou néoprène. Contacter le centre antipoison le plus proche en cas d'ingestion accidentelle. Ne pas rejeter le produit résiduel directement dans l'environnement. L'emballage vide non-réutilisable doit être rincé avant élimination pour destruction par un organisme agréé.

SÉCURITÉ- DANGER

H302 : Nocif en cas d'ingestion; H315: Provoque une irritation cutanée; H318 : Provoque des lésions oculaires graves; H335: Peut irriter les voies respiratoires; P220: Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles; P261 : Éviter de respirer les gaz/brouillard/vapeurs/aérosols; P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P303+P361+P353:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P311 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.